Programme régional de la forêt et du bois de la Guadeloupe (PRFB)

GT6 - « Structurer la forêt privée »

Jeudi 16 novembre 2017

Présentation de l'équipe projet-rédaction PRFB

Manuel GERARD : consultant en agro-environnement

- Consultant en Guadeloupe depuis le 1^{er}/01/2010
- Spécialisé en :
 - animation de réseaux
 - conduite de projets
 - études diverses
 - montage de dossiers de financement
 - etc.



Xavier VIRGINIE : consultant forestier

- Consultant depuis 2010
- Spécialisé en :
 - animation de la filière forêt-bois en Guadeloupe
 - multiples travaux en lien avec la forêt et le bois : études techniques et pratiques / reboisement, agroforesterie, diagnostic forestier, etc.

Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB)

Méthodologie d'élaboration

• Principes :

- accent mis sur la concertation, la consultation et la co-construction avec les membres de la CRFB :
 - que chacun participe et apporte son point de vue à la réflexion collective
 - nos documents synthétiseront vos attentes et vos souhaits
- élaborer un document pratique et accessible
- coordination avec le prestataire réalisant l'EES

Contenu :

- synthèse bibliographique
- ensemble des compte-rendus de réunions
- rapport final :
 - une partie rédaction (1 page maxi par chapitre)
 - des annexes : expertises spécifiques, cartes, tableaux, etc.
 - des "fiches-actions "



Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB)

Contenu d'une fiche action

• Au minimum :

- thématique abordée
- acteurs concernés et leur rôle pressenti (pilote, etc.)
- description de l'action à mettre en œuvre
- moyens à mobiliser (financements, formations, emplois, etc.)
- planning de mise en œuvre
- évaluation des financements nécessaires et mobilisables
- + schémas, photos, graphiques



Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB)

Calendrier : début le 15/09/2017 – fin le 15/03/2018

Type de travail		M1	M2	M3	M4	M5	M6
Réunions	cadrage						
	COPIL						
	collectives						
	enquêtes						
Bibliographie							
Rédaction							

Méthodologie de travail

Groupes de travail

- Groupes de travail:
 - Axe 1 Protéger les forêts
 - GT1 « Défrichement »
 - GT2 « Biodiversité »
 - Axe 2 « Développer et organiser des filières de valorisation »
 - GT3 « Filière(s) de valorisation
 - GT3 « Agroforesterie »

- Axe 3: Gérer durablement
 - GT5 « Multifonctionnalité de la forêt »
 - GT6 « Structurer la forêt privée »

Méthodologie de travail

Groupes de travail

- Organisation :
 - 2 réunions de 2h pour aboutir à une ou plusieurs fiches actions
 - Des comptes-rendus mis sur l'espace collaboratif et des échanges possibles
 - Des entretiens, rendez-vous individuels si nécessaires
- Règles de fonctionnement :
 - « jouer le jeu de l'animation »
 - que chacun puisse s'exprimer et émettre son avis
 - respect de l'avis des autres
- Objectif: chaque groupe doit émettre une proposition issue d'un consensus et qui fera l'objet d'une fiche action

Méthodologie : partage de l'information

Un lien dédié accessible à tous

- Adresse du site : coatis.rita-dom.fr
- Espace collaboratif : 971-Programme Régional de la Forêt et du Bois
- Pour y accéder :
 - S'inscrire dans l'annuaire
 - Je vous inscris dans l'espace collaboratif
- Objectifs:
 - Consultation des documents disponibles :
 - Documents réglementaires, etc.
 - Compte-rendus de réunion (COPIL, Groupe de travail, etc.)
 - Fiches actions
 - Travaux intermédiaires
 - Préparation de réunions groupes de travail :
 - Documents de travail
 - Etc.



GT6 Structurer la forêt privée : positionnement et objectifs

AXE STRATEGIQUE 3: Gérer durablement

- Groupe de travail « Structurer la forêt privée » :
 - Comment mobiliser les propriétaires forestiers autour d'objectifs communs et faire connaître leurs attentes ?

Composition CR, CD, DAAF, ONF, Syndicat des propriétaires forestiers privés, Association des maires, SYAPROVAG, Chambre d'agricultures, fédération des chasseurs, chambre d'agriculture, SÄPCAF

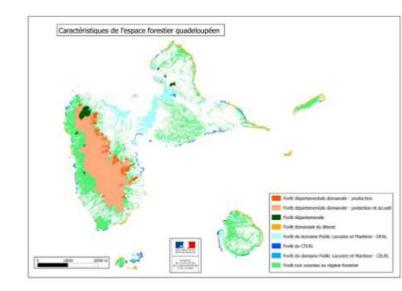
Objectifs du jour :

- Évoquer les points essentiels liés aux thèmes du jour
- Ressortir quelques thèmes prioritaires
- Réfléchir pour la prochaine réunion à leur hiérarchisation et à leur contenu

GT6 Structurer la forêt privée : état de lieux

Les caractéristiques de la forêt privée

- Enjeux multiples: biodiversité, agroforesterie,...
- Superficie: environ 38 688ha
- Composition: typologies forestière s dominante
 - forêt semi-décidue (49 %), forêt xérophile
 - forêt ombrophile (26%); forêt hygrophile
 - forêt sempervirente saisonnière (16%), forêt mésophile
- Structure de la propriété forestière
 - Morcellement important
 - Obligation d'un plan simple de gestion: 8 985ha
 - Indivision et copropriétés (cas de litiges)



de		à	nombre	surface
	0,0	0,5	21 452	3 182
	0,5	1,0	4 125	2 950
	1,0	5,0	5 543	11 918
	5,0	10,0	792	5 426
	10,0	15,0	248	3 009
	15,0	20,0	111	1 916
	20,0	25,0	58	1 300
_	25,0	50,0	93	3 175
	50,0	+	58	5 810
total			32 480	38 687

GT6 Structurer la forêt privée : état de lieux

Outils de gestion durable

Code Forestier: en référence aux articles R 312-1 à 21

- Réalisation d'un plan simple de gestion: caractère obligatoire
 - Parcelle forestière d'un seul tenant supérieur à 25ha
 - Ensemble de parcelles forestière d'une surface égale ou supérieure à 25ha (même propriétaire)
 - Parcelle forestière comprise en 10-25 ha: propriétaire souhaitant bénéficier d'aides publiques

- Autres outils de gestion durable: Forêts de 10ha
 - Adhésion à un code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS)
 - Règlement type de gestion (RTG)
- Opérationnels: 2 propriétaires disposent d'un PSG

GT6 Structurer la forêt privée : état de lieux

Accompagnements et instruments de valorisation

- Syndicat des propriétaires forestiers privées
- Aides à l'investissement: PDRG Mesure 8.6 investissements forestier
- Accompagnement et conseils: PDRG Mesure 2-Lot 15 conseils forestiers
- Dispositifs fiscaux
 - Exonération de la taxe sur le foncier non bâti: exonération trentenaire
 - Loi Sérot-Monichon: Exonération de droits de mutation et exonération d'ISF
 - Loi TEPA: Réduction d'ISF
 - Loi DEFI: réduction d'impôt sur le revenu pour l'achat d'une parcelle forestière. Outil de lutte contre le morcellement

Ces procédures ne sont pas mises en place.

GT6 Structurer la forêt privée : Problématique

 Comment mobiliser les propriétaires forestiers autour d'objectifs communs et faire connaître leurs attentes ?

A bientôt

Manuel GERARD – EcoTip: manuelgerard2@gmail.com 0690 34 30 82

Xavier VIRGINIE: xavier.vge@wanadoo.fr 0690 21 43 25